



Pour un juste rattrapage du montant des salaires dans la production audiovisuelle

Paris, le 11 décembre 2023,

Depuis de nombreuses années, nous constatons au travers de graphiques que nous maintenons régulièrement à jour la quasi absence de revalorisation des salaires des techniciens de la production audiovisuelle (afar.cc/evolutionsalaires).

Depuis 2007, ces salaires n'ont que très peu évolué, leur trajectoire s'éloignant progressivement et invariablement de celle de l'inflation, ce qui a eu pour conséquence une perte importante de pouvoir d'achat pour tous les techniciens. Ainsi, fin 2023, les salaires de la production audiovisuelle devraient être revalorisés de plus de 20% pour rattraper l'inflation.

En tant qu'association professionnelle dont les membres sont durement touchés par ce manque à gagner année après année, nous soutenons les revendications des syndicats de salariés pour un juste rattrapage du montant des salaires. Nous soutenons également toute initiative qui viserait à prendre en compte et valoriser l'expérience et l'ancienneté, avec des salaires supérieurs aux minima syndicaux, ce qui fait cruellement défaut dans la convention collective de l'audiovisuel.

Nous regrettons néanmoins que la situation actuelle ne soit pas l'occasion pour les syndicats de producteurs et de salariés d'œuvrer en commun pour une rehausse par tout moyen (diffuseurs, crédit d'impôt audiovisuel, aides du CNC...) des financements dans la production audiovisuelle, ce qui permettrait à tout le monde de s'y retrouver, avec des projets produits dans de meilleures conditions et des salariés rémunérés à leur juste valeur.

Le Conseil d'Administration de l'AFAR